

L'ÉVEIL

de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Coupe d'Afrique des Nations :

Le Togo joue la Guinée ce Samedi pour prendre son billet ^{P.6}

Grâce à la politique des grands travaux et de relance du secteur agricole du président Faure Gnassingbé :

Le Togo connaîtra une croissance économique de plus de 6% en 2015

Le chef de l'Etat réforme et modernise la Police Nationale :

Un nouvel organigramme pour plus d'efficacité et de proximité ^{P.3}



Le Président Faure Gnassingbé

P.3



Faure Gnassingbé entouré des cadres de la Police

Les vérités d'Alberto Olympio vis-à-vis de Jean-Pierre Fabre :

La candidature unique sans être ensemble n'a aucun sens ^{P.3}

Raison de la démission de Alphonse Kpogo :

Alphonse paie sa dette à Fabre par la trahison du Prof Aimé Gogué ^{P.4}

Promotion d'un développement à visage humain au Togo :

Les zémidjan en route vers le formel avec le projet MUCTAM lancé à Atakpamé ^{P.5}



Mme Ingrid Awadé, DG de la DOSI

Réformes Constitutionnelles et Institutionnelles et proposition de la loi du CAR et de l'ADDI :



P.3 Le CAR et l'ADDI désormais ensemble

Une démarche raisonnable et plus démocratique que le vandalisme ou le néant

Nomination d'un nouveau directeur général à la TdE :

Kougnima rend le tablier, Gbégbéni retrouve les manches pour relever les défis ^{P.4}

TOGO CELLULAIRE



DÉCOUVRER CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2008



© TOGO CELLULAIRE / OCTOBRE 2014

Réformes Constitutionnelles et Institutionnelles et proposition de la loi du CAR et de l'ADDI :

Une démarche raisonnable et plus démocratique que le vandalisme ou le néant

Ce n'est plus un secret pour personne que le peuple Togolais dans toutes ses composantes et dans tout son ensemble aspire beaucoup à la liberté mais, dans l'apaisement. Et, le contexte sous régional avec ce qui se passe au Burkina-Faso voisin le reconforte dans cette position et l'incite à beaucoup plus d'humilité et beaucoup moins d'extrémisme de tout bord.

Souvenez-vous, lorsque l'Assemblée nationale avait rejeté la loi portant réformes constitutionnelles et institutionnelles, nous expliquions qu'on en était arrivé là à cause de l'extrémisme et l'intransigeance d'une partie de l'opposition qui exigeait que Faure Gnassingbé ne soit pas candidat à l'issue de la révision constitutionnelle alors que la loi constitutionnelle n'est aucunement rétroactive.

Après des mois d'immobilisme, deux partis politiques, notamment le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) ont entrepris d'obtenir les réformes par le biais d'une proposition de loi.

La proposition de loi CAR-ADDI porte sur les articles 38, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 59, 60, 62, 79, 100, et 101 de la constitution de la IVème République.

Les motivations

" Le conteste politique national et international nous recommande l'impérieuse nécessité d'engager sans délai des discussions pour obtenir un consensus politique autour de la présente proposition de loi afin de réaliser ces réformes telles que préconisées par l'APG et les recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) " indique le document des deux partis



La table d'honneur lors de la sortie médiatique du CAR et de l'ADDI

envoyé au président de l'Assemblée nationale.

En effet, l'Accord Politique Global (APG) signé en Août 2006 entre les acteurs politique togolais en vue de ramener l'apaisement dans le pays a préconisé lesdites réformes qui devraient être mises en œuvre par la législature de 2007-2012.

Aussi, dans cette même optique d'apaisement et de réconciliation, la CVJR a-t-elle recommandé la mise en œuvre desdites réformes dans son livre blanc.

En outre, faudrait-il le souligner les réformes participent de l'apaisement politique prôné par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Et d'ailleurs, tous les partis politiques adhèrent au principe, sauf que la malhonnêteté dérange certains acteurs au point de nier l'évidence en supposant ou chantant que la loi constitutionnelle est rétroactive.

Ce fut justement le point d'échec du 30 juin 2014, jour où la loi portant réformes a été massivement rejetée par les élus du peuple.

Aujourd'hui, nous espérons que cela a servi de leçon à tous et que la

raison, l'humilité, la responsabilité et autres vont prédominer.

Dans tous les cas, il faut reconnaître que la démarche CAR-ADDI est plus responsable que celle de ceux qui pensent qu'ils obtiendront les réformes par le vandalisme. De même, il faut éviter l'immobilisme, au risque d'être marginalisé ou d'être la risée des autres dans le concert des nations. Le Togo ne saurait être en marge de la marche universelle.

Les chances de réussite

L'opposition modérée dans son ensemble soutient l'initiative. Mais ouvertement ce sont les partis OBUTS d'Agbéyomé Kodjo et CLE de Me Yacoubou Agnina qui se sont prononcés en faveur de la démarche. " Cette initiative a le mérite de solder le reliquat des réformes constitutionnelles et institutionnelles prescrites par l'APG (...) " Indique un communiqué de l'OBUTS alors que Me Agnina a déclaré que " les réformes permettront d'éviter en aval les contestations ".

Malheureusement, les deux partis n'ont pas de députés. Or, pour que

la proposition soit recevable, elle doit être portée par le cinquième des membres de l'Assemblée nationale, soit 19 députés.

Le CAR et l'ADDI faisant seulement 7 députés, raison pour laquelle ils se sont tournés vers toute l'opposition qui compte en tout 29 élus.

Si elle est recevable, alors il faut qu'elle soit dépouillé de toute polémique afin de permettre à la majorité d'adhérer puisque il va falloir qu'elle soit votée au 4/5 de voix pour, avant que la réforme ne passe.

Visiblement si tous les acteurs s'entendent elles devraient passer car après ce qui s'est passé en 1990, 1991, nul n'a plus envie de revivre certaines situations déplorables qui ralentissent l'évolution du pays.

Vivement donc que l'apaisement anime chacun de tous et que le Togo soit leur seul intérêt.

Kpélaflia Biva

Le chef de l'Etat réforme et modernise la Police Nationale :

UN NOUVEL ORGANIGRAMME POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET DE PROXIMITÉ

Après la refondation des Forces Armées Togolaises (FAT), le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé vient de s'attaquer à la réforme et à la modernisation de la police nationale pour plus d'efficacité des troupes et une proximité de la sécurité à l'endroit des populations bénéficiaires.

ment d'intervention de la police nationale pour la lutte contre le grand banditisme et la conduite des opérations spéciales, une force qui sera compétente sur l'ensemble du territoire, les brigades anti-criminalité et les brigades de recherche et d'intervention pour la protection des personnes et des biens, les compa-



Le Président Faure Gnassingbé entouré des hauts cadres de la Police nationale

Le Chef de l'Etat cherche, en effet, à adopter l'outil de défense et de sécurité du Togo aux réalités de l'environnement sécuritaire régional et aux nouvelles menaces de l'heure.

Il faut le dire, aucune réforme de la police n'avait été engagée depuis des dizaines d'années. Or, les missions ont évolué, la délinquance a un nouveau visage. Les arnaques, les trafics de drogues, d'armes, les attaques à mains armées imposent une adaptation rapide. La police doit toujours un coup d'avance.

La nouvelle organisation policière sera articulée autour de deux grands pôles, le premier couvrant la région Maritime et celle des plateaux et la seconde la région centrale, de la Kara et des savanes.

La réorganisation de la police s'entend aussi de la création de nouvelles structures, à savoir le groupe-

gnies républicaines d'intervention pour une meilleure gestion de l'ordre public, le renforcement de la police technique et scientifique.

Toute cette réorganisation a été approuvée par le chef de l'Etat lors d'une séance spéciale de restitution mercredi au palais de la présidence à Lomé.

A l'occasion, le colonel Yark a rendu hommage au président Faure.

" En approuvant la réorganisation de la police nationale, vous venez de jeter les axes d'un nouveau corps professionnel au service de nos concitoyens qui saura faire face efficacement aux nouveaux défis de l'heure. " a déclaré le ministre de la sécurité, Yark Damehane.

Vivement que les actes suivent les paroles pour le bonheur du peuple.

L'Eveil de la Nation

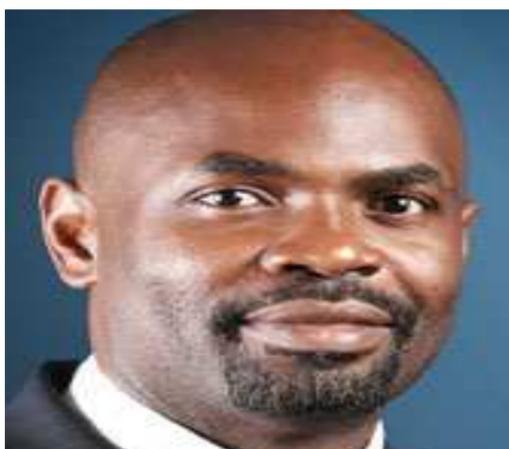
Les vérités d'Alberto Olympio vis-à-vis de Jean-Pierre Fabre :

La candidature unique sans être ensemble n'a aucun sens

Il est important aujourd'hui de trouver " une nouvelle manière de faire la politique " a déclaré à l'agence de presse Afreepress, le président du parti des Togolais, M. Alberto Olympio, candidat à la présidentielle de 2015.

Pour lui, il faut quitter la politique politicienne et apporter le bien-être au peuple Togolais.

" Il y a au moins deux candidats de l'opposition, on ne peut parler d'unicité. Il y a au moins une centaine de partis politiques au Togo et M. Jean-Pierre Fabre a été choisi par huit (08) partis, ce qui ne fait même pas la majorité des partis " a indiqué M. Olympio à l'endroit de Fabre avant d'ajouter que l'opposition ne saurait avoir un véritable candidat unique sans préalablement avoir défini ce qui sera fait ensemble car, " se dire qu'on est ensemble sans



Alberto olympio, président du Parti des Togolais

savoir ce qu'on veut faire ensemble, n'a pas de sens en mon sens ".

Comme on peut le constater, aisément, Fabre qui est passé par toutes les astuces pour se faire porter l'habit de candidat unique est de plus en plus contesté dans son camp avant même de se lancer contre le candi-

dat du pouvoir.

A cette allure Fabre ne fera que très piètre prestation.

Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) de Me Dodji Apévon et l'Alliance des Démocrates pour le Développement intégral (ADDI) du professeur Aimé Gogué, ont quitté le conclave du CST et de l'arc-en-ciel avant la désignation de Jean-Pierre Fabre. Pour ces deux partis, qui ont depuis le 29 Juillet 2014, pris une part entière aux travaux du conclave, les réformes politiques priment sur la candidature unique de l'opposition.

Kpélaflia Biva

Grâce à la politique des grands travaux et de relance du secteur agricole du président Faure Gnassingbé : **Le Togo connaîtra une croissance économique de plus de 6% en 2015**

" Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : maintenir le Cap ". Telle est l'intitulé d'une étude du Fonds Monétaire International (FMI) dont le résultat a été exposé lundi à Lomé par le représentant du FMI au Togo, M. Werner Keller au cours d'une conférence de presse-débat.

En substance, il ressort, que l'Afrique subsaharienne en dépit de la situation économique mondiale difficile, regorge de plusieurs atouts pour avoir une croissance économique " robuste " en 2015 de l'ordre de 5,75% comme en 2014.

En ce qui concerne notre pays le Togo, le rapport de l'étude indique que les facteurs de poursuite d'une



Le Président Faure Gnassingbé

croissance forte sont présents grâce à la poursuite des efforts d'investissements de l'Etat dans les infrastructures et le secteur agricole.

" Le Togo s'inscrit pleinement dans cette dynamique et un taux de croissance totalement identique à celle de l'Afrique subsaharienne est prévisible à cause des nouvelles infrastructures qui sont en train d'être mises en place. Et, le Togo a la chance de mieux faire en 2015 ", a déclaré M. Werner Keller.

Selon lui, le Togo peut s'attendre à un taux de croissance de l'ordre de 6 à 6,5% en 2015.

Selon le FMI, cette forte croissance en vue est le fruit des réformes économiques et de la politique des grands travaux lancée il y a plu-

sieurs années, mais aussi grâce aux performances du secteur agricole.

Comme on peut le constater aisément cette vigoureuse et " robuste " croissance a été possible grâce à un homme, Faure Essozima Gnassingbé, le président de la République, qui a su depuis 2006 remettre le Togo sur les rails du développement par son obstination à faire des réformes économiques, a relancé le secteur agricole et surtout mettre en œuvre la politique des grands travaux.

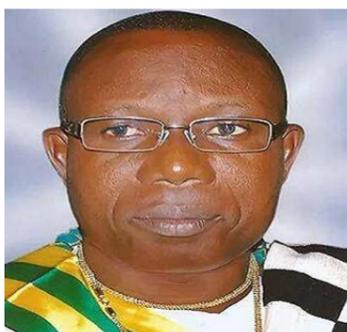
Vivement que son œuvre puisse perdurer afin que la croissance se gonfle de plus les années à venir pour le bonheur de tous les togolais.

La Rédaction

Raison de la démission de Alphonse Kpogo : **ALPHONSE PAIE SA DETTE À FABRE PAR LA TRAHISON DU PR GOGUÉ**

Intervenu sur les ondes d'une radio de la place le mardi 11 novembre 2014, le transhumant, dont le parcours ne fait que commencer, a tenté d'expliquer par un chapelet de raisons banales et impertinentes sa démission de l'Alliance des Démocrates pour un Développement Intégral (ADDI), dirigé par le Pr Aimé Gogué. Un parti qui a longtemps soutenu fidèlement la démarche politique de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et remercié en monnaie de singe dernièrement lors de la distribution des sièges des représentants à la CENI.

M. Kpogo débordant d'un zèle subite pour le parti de Jean-Pierre Fabre, l'ANC, a essayé de se faire passer pour une victime du Pr Gogué, président de son ex-parti, et de M. Kamptabile. Selon lui, ces derniers complotaient des choses derrière et manquaient de l'informer sur des conduites à tenir en cas d'absence de leur part. Surtout concernant la redéfinition de la position de l'UFC pour le choix des membres de la CENI. Il a



Alphonse Kpogbo

affirmé qu'aucune consigne ne lui avait été donnée. Mais que le Pr Gogué envoyait des SMS à Isabelle Améganvi de l'ANC et à M. Kamptabile. On peut dire que le Pr Gogué aurait-il remarqué à un moment donné que M. Alphonse Kpogo n'était plus de cœur avec lui et qu'il défendait plus les intérêts de Fabre ?

En tout cas ses raisons qui ne sont pas de nature à convaincre ont qu'en même montré que le Pr Gogué avait plutôt raison de se méfier de lui à un moment donné. Concernant ce qu'il reproche au Pr. Gogué, il aurait pu

aller aux informations lui aussi puisque les moyens technologiques existent aujourd'hui et défient la distance.

Ce qui est surprenant et qui confirme les soupçons sur lui, est qu'il a, par ailleurs, insisté sur le fait qu'il voudrait être reconnaissant à Jean Pierre Fabre et à l'ANC pour avoir fait de lui un député.

Alphonse a-t-il subi des chantages ? Aurait-il été menacé de perdre son siège s'il ne démissionne pas de l'ADDI pour l'ANC ? Il est donc clair que l'ex-SG de l'ADDI, a voulu préserver son pain mensuel qu'il a gagné avec l'aide de Fabre.

Il a aussi tablé sur les discussions préalables qu'il a eu avec le Pr Gogué pour le choix d'un candidat au sein de l'ADDI pour 2015 et qui n'a pas porté réussi. Et au conclave pour le choix du candidat unique pour la CST et ARC EN CIEL, M. Alphonse n'a pas du tout digéré que les responsables de l'ADDI soient son contre le choix de son créancier, Jean-Pierre Fabre.

Armand

Relance du débat sur les réformes politiques au Togo : **L'ANC dans des manœuvres pour mettre en échec le projet de loi du CAR et de l'ADDI**

Depuis longtemps que l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) est représentée à l'Assemblée nationale depuis 2007, aucune initiative de proposition de loi n'a émané de leur part jusqu'aujourd'hui. Les représentants se contentent juste de leurs primes et salaires de députés en oubliant la souffrance et la misère du peuple.



Jean-Pierre Fabre, pdt ANC

Aujourd'hui, dans le cadre des réformes constitutionnelles et institutionnelles, suite à la divergence des points de vue sur les priorités, l'Alliance des Démocrates pour le Développement Intégral (ADDI) et le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) dirigé par Me Dodzi Apévon ont innové par la soumission à l'opinion d'une nouvelle proposition de loi après le rejet des projets de loi introduit par le Gouvernement le 25 juillet dernier.

Et maintenant, au lieu que les responsables de l'ANC s'engagent à soutenir la proposition de loi faite par l'ADDI et le CAR pour relancer la dynamique de la réintroduction d'un nouveau projet de loi pour être voté comme l'exige les représentations diplomatiques, le corps ecclésiastique, les organisations des défenses des droits de l'homme, l'ANC, obsédé par la candidature de Fabre comme candidature unique de l'opposition est dans des manœuvres pour faire échec à l'initiative de l'ADDI et du CAR. Une revanche pour avoir été essulée par ces derniers dans sa logique de s'imposer aux autres.

Réunis en conclave, le Collectif Sauvons le Togo (CST) dont le moteur est l'ANC et l'ARC-EN-CIEL dont le réacteur est le CAR, sont restés diviser sur la priorité des sujets à traiter. Au moment où le CAR proposait la mobilisation de toute la classe politique pour réclamer les réformes constitutionnelles et institutionnelles au détriment du choix du candidat unique pour les élections de 2015 proposé par l'ANC qui tente d'imposer Fabre aux autres. Les attitudes de despotes de ces derniers n'ont pas eu raison de la justesse d'analyse du CAR et de l'ADDI.

L'ANC qui s'est toujours révélé impertinente dans le choix de ses stratégies qui ne cadre pas avec les aspirations de la population est restée dans sa logique et a choisi avec l'aide de huit petits partis dont la représentativité est insignifiante, le candidat unique qui n'est que Jean-Pierre Fabre. Alors que le peuple ne veut aujourd'hui que les réformes car l'idée de candidature unique a été déjà expérimentée et cela n'a pas donné de résultat.

Maintenant que le CAR et l'ADDI se sont engagés en proposant à l'opposition un projet de loi dont l'initiative revient à ces deux partis, l'ANC dit être en train d'écrire aussi un nouveau projet de loi dont il n'avait aucune idée.

Il faut reconnaître ici le dilatoire auquel joue le l'ANC et ses responsables pour faire encore trainer les choses pour que les réformes ne se fassent pas. Certains prétendent même que les responsables de l'ANC ont un agenda caché qui va à contre courant des aspirations du peuple togolais.

Si tant est que les réformes sont importantes à l'ANC, les 3 ans de marches populaires stériles auraient pu servir à les revendiquer au lieu de revendiquer un quelconque pouvoir qu'on était sûr de ne pouvoir pas avoir. Et c'est après la proposition de l'ADDI et du CAR que l'ANC se met à table pour écrire un nouveau projet de loi.

Dans tous les cas, le peuple togolais saura reconnaître le moment venu ceux qui ont toujours marchandé et continuent de jouer avec son destin et prolongent indéfiniment ses souffrances.

Armand

Nomination d'un nouveau directeur général à la TdE: **Kougnima rend le tablier, Gbéghéni retrousse les manches pour relever les défis**

Comme annoncé, le feuilleton de la Togolaise des Eaux (TdE) continue. On annonce de nouveaux rebondissements ces derniers jours, dont le plus important est le limogeage du Directeur général, Kougnima et la nomination d'un nouveau directeur général en la personne de l'honorable Antoine Gbéghéni.

Il faut comprendre à travers cette décision que les plus hautes autorités du pays ne sont pas restées insensibles aux cris de détresse des travailleurs de la société.

En effet, il faut dire que eu égard à la vision de développement portée par le Chef de l'Etat, Faure Essozima Gnassingbé, et qui repose essentiellement sur la bonne gouvernance et les réformes économiques et financières, la situation qui prévalait au sein de cette société va en

contre sens aux différents efforts déployés par le gouvernement. Cette réaction est encourageante et le gouvernement est invité à aller plus loin afin de redonner à la TdE des conditions de fonctionnement modernes permettant de renforcer la potabilité, la disponibilité et l'accessibilité de l'eau qui est un besoin de base des citoyens. Cette amélioration doit permettre aussi d'accélérer la satisfaction des clients qui ont soumis une demande de branchement depuis des mois et qui ne sont pas satisfait pour cause de manque de matériaux de travail.

Il faut au passage rappelé qu'après la série des manifestations d'humeurs du personnel de la Togolaise des Eaux (TdE) pour revendiquer des meilleures conditions de travail et protester contre la compression des différents avantages honorifiques

visant à la réduction, voire la suppression des primes des employés, la grève lancée par les responsables syndicaux a été conduite de façon responsable sur toute l'étendue du territoire avec la continuité des services publics.

Cette réduction qui, selon les autorités visait à redonner une santé financière à la société en dépit de la mauvaise gouvernance dans lesquelles se complaisent les dirigeants de la société n'était pas de nature à créer une atmosphère de cohésion sociale et de sérénité.

Aujourd'hui, les employés de la TdE sont arrivés à un changement important au niveau de la direction de la TdE, précisément avec le départ du directeur Kougnima.

De quoi sera faite la suite ? Nous vous tiendrons informés.

Armand

Promotion d'un développement à visage humain au Togo : Les zémidjan en route vers le formel avec le projet MUCTAM lancé à Atakpamé

Longtemps passant pour abandonnés à leur sort pas glorieux, mais dont la contribution dans le fonctionnement de l'économie togolaise demeure une importance capitale, les conducteurs de taxi-moto bénéficient, aujourd'hui, d'une attention particulière de la part du gouvernement.

C'est à cet effet que s'est tenu le lancement officiel d'une mutuelle dénommée : " Mutuelle des Conducteurs de Taxi-Moto (MUCTAM) ", le lundi 10 novembre à Atakpamé, dans la région des plateaux, la ville des sept collines, située à plus de 170 Km au nord de Lomé, la capitale.

C'était en présence du premier ministre, Séléagodji Ahoomey-Zunu, du ministre des travaux publics et des transports, Nissao Gnofam, du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Col. Ouro-Koura Agadazi, et de la directrice de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), Ingrid Awadé.

Piloté par la DOSI, cette activité de lancement a permis non seulement de faire connaître la MUCTAM à la population de d'Atakpamé, mais aussi de procéder au démarrage des activités du projet.

Il s'agit, à travers ce projet, qui est un programme quinquennal pour l'insertion économique et sociale, de faire d'un "Zémidjan", un "entrepreneur". Ce projet apportera, entre autres, aux conducteurs de taxi-moto, la réduction de la vulnérabilité de leur emploi, une sécurité routière plus renforcée pour ces derniers,

une probable reconversion des conducteurs dans leurs métiers de formation principale, une retraite dans le métier de conducteur de taxi-moto.

Le premier ministre, Ahoomey-zunu a rassuré les conducteurs de taxi-moto de l'attention du gouvernement à leur cause et indiqué que ces derniers n'ont jamais été en marge des préoccupations du gouvernement. Il les a invités à apporté leur contribution à l'accomplissement des réformes en cours précisément celle portée par la MUCTAM en adhérant massivement au projet.

Le préfet de l'Ogou a laissé entendre que le choix de la ville d'Atakpamé pour abriter ce lancement n'est pas un hasard mais est fondé sur les résultats d'une étude statistique qui a révélé que la région des plateaux regorge un nombre plus élevé de conducteurs de taxi-moto sur le plan national.

Le ministre Nissao Gnofam a indiqué que ce projet entend ériger progressivement des remparts contre la vulnérabilité de l'emploi en créant les conditions d'une sécurité juridique et économique accrue et en introduisant dans le secteur des conducteurs de taxi-moto, les prémices de la couverture sociale universelle.

Il a laissé entendre que le projet prend en compte la situation des couches les plus vulnérables en vue d'en faire à la fois des acteurs de leur propre développement ainsi que les pionniers d'une croissance inclusive, équilibrée et équitable.

Selon lui, le gouvernement



Mme Ingrid Awadé, DG de la DOSI

s'inscrit dans une dynamique de réduction de la précarité économique et sociale dans tous les secteurs d'activités.

Le chargé du projet MUCTAM, M. Kavégué, a expliqué à l'assistance la méthodologie qui a conduit à la réussite de ce projet. Il a ressorti que selon leur enquê-

te, le travail de 5051 zémidjan nourrit 21 503 personnes. Selon lui, l'assurance maladie que propose la mutuelle couvre 80% des frais médicaux et une retraite complémentaire qui répondent aux besoins exprimé par les conducteurs de taxi-moto.

Le porte-parole des conduc-

teurs de taxi-moto, M. Adjaro Komlan a signifié être heureux de la mise en place de cette mutuelle pour les conducteurs de taxi-moto, qui traduit la volonté du chef de l'Etat à valoriser notre métier, en faisant des Zémidjan des opérateurs économiques à part entière avec la garantie d'un lendemain meilleur par l'offre d'une assurance maladie et d'une complémentaire retraite.

Il a exprimé leur engagement et disponibilité à soutenir la politique du chef de l'Etat, les efforts du gouvernement en vue d'une amélioration des conditions de vie des populations, en faisant preuve de conduite citoyenne, en faisant bon usage des moyens mis à leur disposition.

Des motos ont été remises à de nouveaux adhérents.

Rappelons que 1000 motos ont été déjà distribuées.

Armand

Pourquoi : L'ITIE ne doit pas devenir un instrument de conflit

Le conseil d'administration de l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) a validé en mai 2013 l'adhésion du Togo dont la demande avait été déposée trois ans plus tôt. Le pays répond en totalité aux critères exigés par l'organisation qui veille à une meilleure gouvernance dans les pays riches en ressources à travers la vérification et la publication complète des paiements effectués par les entreprises et des revenus perçus par les gouvernements provenant du pétrole, du gaz et des minerais.



Le Premier ministre Ahoomey-Zunu

L'ITIE est une coalition de gouvernements, d'entreprises, de groupes issus de la société civile, d'investisseurs et d'organisations internationales.

Avec l'essor de l'activité minière, le Togo s'est engagé dans l'apprentissage des principes de transparence.

C'est dans ce cadre qu'était organisé mercredi à Lomé une réunion regroupant un représentant du secrétariat de l'ITIE et les parties prenantes à ce processus : ministères, associations, riverains des sites miniers, exploitants, ...

Lors de son intervention introductive, le Premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu, a évoqué 'les

remous, les incompréhensions qui minent le processus chez nous'.

Il a promis de remettre de l'ordre. Première mesure, la convocation lundi prochain du conseil de supervision et des discussions approfondies avec le comité de pilotage.

In fine, la volonté de tous est d'améliorer la gestion des industries extractives, a souligné M. Ahoomey-Zunu.

Il n'est pas normal que l'ITIE qui est un processus devant nous permettre d'améliorer notre gouvernance, devienne un instrument de conflit et de division qui ne peut que nuire au processus, a martelé le chef du gouvernement.

Republicoftogo.com

Accès équitable aux médias publics et pluralisme de l'information :

Des responsables et cadres des médias publics en séminaire à Lomé sur initiative de la HAAC

Les responsables et cadre des médias officiels du Togo participent depuis ce mardi à un atelier-séminaire sur le pluralisme, la diversité et l'accès équitable aux médias officiels. Une initiative de la Haute autorité de l'Audiotvisuel et de la communication qui se veut un canal pour les participants de partager et débattre des possibilités de mise en œuvre de l'arrêté N°00/HAAC/14/2014 portant accès des partis politiques, associations, syndicats et institutions de la République togolaise aux médias officiels.

Organisée autour du thème "accès équitable de tous aux médias officiels pour une participation inclusive aux affaires de la cité", cette rencontre de deux jours permettra aux participants d'examiner au travers des diverses communications les cahiers de charges des radiodiffusions sonores



Kokou Tozoun, Pdt de la HAAC

et télévisions privées, la réglementation des émissions d'expression directe ou interactives animées par les radiodiffusions sonores et télévisions.

D'après le président de la HAAC,

Biossey Kokou Tozoun, ce nouvel arrêté qui fait objet de cet atelier se situe dans le souci de conduire tous les médias à plus de professionnalisme.

"Cet arrêté spécifiquement consacré à une organisation interne des médias publics et qui porte sur l'accès aux médias officiels vient allonger la liste des textes réglementaires déjà élaborés par la HAAC mais s'inscrit dans le souci de conduire tous les

acteurs à plus de professionnalisme", a précisé le président de la HAAC.

La rencontre prend fin demain mercredi 11 novembre.

Source : africatime.com

**Pour vos annonces,
publicités, reportages
et communiqués
contactez le
22 46 57 87/ 90 03 17 74**

BURKINA FASO: L'armée multiplie les concessions sur la charte de transition

Les représentants de l'armée, de l'opposition, de la société civile et des religieux se retrouvent ce jeudi matin pour continuer les concertations sur le projet de charte de transition. Point de désaccord : le rôle du Conseil national de transition et la question de savoir qui va diriger cet organe.

L'armée souhaitait garder ce poste, l'opposition et la société civile ne sont pas d'accord et l'ont fait savoir. Les négociateurs de l'armée semblaient hier prêts à des concessions, mais la haute hiérarchie n'a encore rien validé.

Au terme de cinq heures de discussion, les deux colonels qui négocient pour le compte de l'armée ont accepté de faire des concessions.

Selon des indiscretions, l'armée est prête à accepter que



La junte au pouvoir conduite par le Lt-col Isaac Zida, toujours d'attaque l'Assemblée nationale de transition soit dotée d'un réel pouvoir législatif. L'armée avait en tête un organe simplement consultatif.

En revanche, les colonels ont préféré ne pas s'engager au niveau de la désignation du président de l'Assemblée. Les amendements du lieutenant-colonel Isaac Zida, confiaient aux militaires ce pouvoir de nomination. Ablassé Ouédraogo et Bénéwendé Sankara, qui repré-



Roch Marc Christian Kabore, ancien président du Parlement, et Guy Herve Kam, l'avocat du mouvement « balai citoyen », le 12 novembre à Ouagadougou.

sentent l'opposition durant les pourparlers, insistent pour que le président de l'Assemblée soit élu par ses pairs.

Moins de sièges pour l'ex-majorité pro-Blaise Compaoré

La répartition des sièges a également été abordée. Là encore, l'opposition a gagné du terrain. L'armée prévoyait une distribution équitable entre chaque composante, l'ex-majorité pro-Blaise Compaoré

aurait ainsi occupé autant de sièges que l'opposition. Or, cette dernière ne l'aurait pas supporté. La société civile, représentée par le juriste Marius Ibriga, encore moins.

L'armée, enfin, semble disposée enfin à réduire sa propre participation au sein de l'Assemblée. Autant de concessions que le lieutenant-colonel Zida doit encore valider.

Source : rfi.com

Coupe d'Afrique des Nations : Le Togo joue la Guinée ce samedi pour prendre son billet

Deuxième du groupe E des qualifications avec 6 points derrière le Ghana, 8 points et devant l'Ouganda et la Guinée 4 points chacun, les Eperviers du Togo pourront prendre leur billet pour la phase finale dès ce samedi s'ils battaient la Guinée à Kégué, leur temple infernale.

Pour ce faire, en plus des habitués, tels Adébayor le capitaine, Serges Gakpé, Serge Akakpo, les frères Ayité, Floyd et Jonathan, Womé Dové, Agassa et autres, le Togo reçoit le renfort de Mathieu Dossevi et de



Les Eperviers du Togo (Archives)

Alban Sabah après autorisation de la FIFA.

En cas de victoire, le Togo aura 9 points et sera au pire des cas 2ème du groupe si le Ghana fait un résultat positif ou nul dans sa confrontation avec l'Ouganda et quelque soit l'issue de la sixième journée, le Togo pourra donc décrocher son billet

même si l'on ne sait pas encore où se jouera cette coupe d'Afrique des Nations 2015.

Pour le moment du côté Togolais l'heure est à la mobilisation autour des éperviers. Le souhait de tous les Togolais est que notre sélection nationale écrive encore une belle page pour l'histoire de notre football. Le ton est déjà donné jusqu'au plus haut sommet de l'Etat par l'appel des premiers responsables à l'instar du premier ministre qui appelle les togolais à faire preuve de patriotisme en se déplaçant massivement au stade demain samedi afin de pousser les éperviers à la qualification.

La Rédaction

GABON : Manifestations en vue pour faire pression sur Ali Bongo

Le gouvernement gabonais a décidé de porter plainte, à Paris, contre Pierre Péan, auteur d'un livre qui fait polémique au Gabon. Une partie de l'opposition réunie au sein du Front de l'opposition a décidé de son côté de porter plainte à Libreville contre le président gabonais, Ali Bongo, pour avoir " truqué " l'acte de naissance qui lui a permis d'être candidat en 2009, alors que le livre de Pierre Péan soutient qu'Ali Bongo est originaire du Biafra au Nigeria. La marche prévue ce jeudi 13 novembre dans l'après-midi est interdite, a prévenu le gouvernement. L'opposition elle-même n'est pas unanime.

La journée de mercredi a été particulièrement agitée dans les états-majors des partis politiques gabonais. Le Front de l'opposition a multiplié les tracts et SMS appelant à une mobilisation générale en direction du tribunal.

Mais tard dans la soirée, le ministre de l'Intérieur Guy-Bertrand Mapangou a interdit la marche. " Le département de l'Intérieur n'ayant reçu aucune requête, la marche est



Le Président Ali Bongo du Gabon

illégale et donc interdite. Nous entendons faire respecter l'ordre, l'Etat de droit sous toutes ses formes ", a-t-il déclaré.

" Nous marcherons, a insisté Paul-Marie Gondjout, du Front de l'opposition. Nous marcherons simplement, normalement, sans attendre à l'ordre public ou quoi que ce soit d'autre. Puis après nous partirons, chacun chez soi ".

L'opposition a étalé sa division. Jules Aristide Bourdès-Ogouligunde, de l'Union des forces pour l'alternance (UFA), a sévère-

ment critiqué l'initiative. " Quelle capacité juridique a-t-il ce front ? Est-ce qu'il est reconnu par l'Etat comme un organisme moral ? ", a-t-il demandé.

De son côté, l'Union des forces du changement (UFC), une autre aile de l'opposition, a annoncé - étant donné que le président de la République est protégé par son immunité - sa décision de porter plainte à Paris contre Pierre Péan, l'auteur des accusations qui menacent de déstabiliser le Gabon.

Source : rfi.fr

Etats-Unis: Le témoignage dérangeant de l'homme qui a tué ben Laden

L'homme qui a tué Oussama ben Laden est sorti de son anonymat. Rob O'Neil a raconté à la chaîne américaine Fox News le raid de son unité des Navy Seals sur une résidence d'Abottabad où se trouvait le chef d'Al-Qaïda et s'est attiré les critiques de ses compagnons d'armes.

Son nom et son visage ont fuité depuis quelques jours, mais c'est la première fois que l'on entend sa voix. Rob O'Neil brise le code du silence des Navy Seals, la Marine américaine. Il raconte cette mission contre l'homme le plus recherché de la planète et l'état d'esprit de son unité



Oussama Ben Laden, ancien chef d'Al-Qaïda

l'homme qui avait abattu le chef d'Al-Qaïda. Il avait notamment déjà raconté dans le détail l'assaut sur la maison d'Abottabad, et comment - alors qu'il se trouvait en deuxième position à la tête du commando qui a investi la chambre de ben Laden - il avait pu identifier ce dernier derrière une femme et avait fait feu.

Mais en révélant son identité, Rob O'Neil a brisé le " code " des Navy Seals. Le patron de ce corps d'élite de la Marine américaine, - acronyme de Sea, Air, Land (" mer, air, terre ") qui signifie également " phoque " - avait lancé, peu avant ces révélations, un avertissement sans ambiguïté à ceux qui violent leur tradition du secret. " Une disposition essentielle de notre Code de conduite est " Je ne rends pas publique la nature de mon activité, et je ne cherche pas à obtenir de la reconnaissance pour mes actions. "

Rob O'Neil est ainsi très sévèrement critiqués par les militaires américains pour avoir cherché la notoriété pour ses faits d'armes. Tout comme l'avait été " Marc Owen ", pseudonyme de Matt Bissonnette, un autre commando qui avait raconté en 2012 l'assaut d'Abottabad vu de l'intérieur.

L'homme qui a tué ben Laden est en tout cas déjà promis à une lucrative carrière de conférencier. Mais il a aussi mis sa vie en danger : dès ses premières révélations, des jihadistes ont lancé des appels au meurtre sur les réseaux sociaux.

Source : rfi.fr



Robert O'Neill, ancien membre des forces spéciales de la Marine

dans l'hélicoptère qui les emmène vers Abottabad, ville située au nord du Pakistan.

" On pensait que cette mission serait un aller simple, explique ainsi Rob O'Neil. Qu'on ne reviendrait pas. Qu'on serait tué par l'explosion de la maison ou qu'on serait capturés par les Pakistanais et on qu'on finirait notre vie dans une prison au Pakistan. " Au troisième étage du bâtiment investi par les forces spéciales, Rob O'Neil tire trois balles sur Oussama ben Laden. " Ma première pensée a été : on l'a eu ! On l'a eu. La guerre est finie ", dit-il.

Robert O'Neil, 38 ans, est sorti de son silence il y a près d'une semaine, jeudi 6 novembre, en accordant une interview au Washington Post, et en révélant alors publiquement qu'il était

MONTÉE EN CHARGE DU
GUICHET UNIQUE IMPORT MARITIME
 À PARTIR DE NOVEMBRE 2014

Votre plateforme dédiée, sécurisée pour simplifier vos opérations d'Import, Export, de Transit et Transbordement

Trafics import : conteneur, dépotage, transfert en MAD,roulier, vrac, conventionnel



*Rejoignez le
 Guichet Unique
 au port de Lomé*



Pour tout renseignement
 (+228) 22 20 69 20 - (+228) 22 23 90 00
 support@segucetogo.tg
 www.segucetogo.tg



SEGUCE
 Rue Gbaga
 Quartier Ablogame
 LOMÉ - TOGO

**SEGUCE
 TOGO**



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour Le Commerce Extérieur au Togo



Ministère du Commerce
et de la Promotion du secteur Privé

Ne fermons pas les yeux...! LE RISQUE EST RÉÉEL



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL

de la nation

Siège : Adidoadin, Pavée Prolongé, 2ème Carré après la Pharmacie Le Galieen
Tél: (00228) 22 32 85 95

Directeur de Publication:

Sama T. DJOBO
(00228) .90 03 17 74
.98 62 72 72

Rédaction:

Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Armand Attisso
Moudjib Falana (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira

Imprimerie:
La Colombe

Tirage :
2.500 exemplaires